

Paul Jeansthan

Député de Maine et Loire

Vous pouvez compter  
sur moi ...



 NEWSLETTER #30

vendredi 21 Janvier 2011

## FRANCE - TUNISIE

François FILLON l'a rappelé récemment à propos de la situation en Tunisie :  
« L'Histoire va parfois plus vite que la diplomatie ».

Qui aurait pu prédire l'implosion de l'Union Soviétique? Qui avait anticipé la chute du mur de Berlin? Les auteurs de la révolution tunisienne ont d'ailleurs été les premiers surpris du départ du Président Ben Ali.

Notre pays n'avait aucune légitimité pour intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat, d'autant plus quand celui-ci est un ancien protectorat français. Que n'aurait-on dit, quels auraient été les commentaires si la France s'était permise de demander la démission de M. Ben Ali ou de son gouvernement, ou encore de pousser les manifestants à renverser le pouvoir en place?

Le dossier ivoirien est tout à fait différent. En effet, la France ne s'ingère pas, elle demande, seulement, que Laurent GBAGBO respecte le choix de ses concitoyens qui ont élu démocratiquement Alassane OUATTARA président de la République de Côte d'Ivoire.

Quel peut-être aujourd'hui le rôle de la France face aux évènements tunisiens? Pour notre pays, il s'agit, tout d'abord, d'aider les tunisiens à réussir la transition démocratique dans laquelle ils mettent tant d'espoir. Il s'agit également d'apporter au gouvernement de transition notre expertise et notre assistance dans l'organisation des prochaines élections. Il s'agit enfin de manifester au peuple tunisien notre soutien, notamment en maintenant notre niveau de coopération économique et culturelle. La France et la Tunisie entretiennent une très forte et ancienne amitié, cette relation de confiance doit être préservée.

Les évènements tunisiens prouvent, s'il en est besoin, l'urgente nécessité de donner vie au projet d'Union pour la Méditerranée, seule solution pour renforcer durablement la solidarité entre les deux rives et asseoir la stabilité de cette région du monde.

**Paul JEANNETEAU**

Permanence Parlementaire - 14, rue René Brémont - 49100 Angers - Tél : 02 41 87 42 41 - Fax : 02 41 87 05 66

Si vous souhaitez vous désabonner cliquez [ici](#)